

## Lancement du challenge TechSprint #2 : la Data au service de l'accélération de la transformation écologique du pays

Paris, le 15 novembre 2023

Le TechSprint #2, la 2<sup>e</sup> édition du challenge TechSprint, a été lancé ce jour. Initié par le groupe Caisse des Dépôts, l'Appel à Projets collaboratifs TechSprint a pour objectif d'identifier et de favoriser le déploiement de services data innovants dans les filières économiques, pour accélérer la transformation écologique du pays. Les acteurs de l'innovation verte, de la Tech et de l'écologie sont appelés pour cette 2<sup>e</sup> édition à relever des défis dans 4 catégories : Finance durable, Flexibilité énergétique, Transport de marchandises et Préservation des écosystèmes. L'Appel à projets est ouvert à compter de ce jour et les projets peuvent être déposés jusqu'au 8 janvier 2024 inclus.

La 2<sup>e</sup> édition du challenge TechSprint propose aux acteurs de la GreenTech de se concentrer sur 4 défis majeurs à fort impact sur les enjeux de transformation écologique du pays et pour lesquels les solutions data/IA peuvent jouer un rôle d'accélérateur significatif :

- **Finance durable** : Comment la data et l'IA peuvent se mettre au service des acteurs financiers européens et de leurs clientèles en matière de finance durable, à la fois en termes d'efficacité et de nouveaux services associés à la transformation écologique ?
- **Flexibilité énergétique** : Quelles solutions data et IA pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments, et favoriser le décalage de la consommation sur la période de production des Energies Renouvelables ?
- **Transport** de marchandises : Comment la data et l'IA peuvent-elles permettre de réduire l'impact environnemental du transport terrestre de marchandises ?
- **Préservation des Ecosystèmes** : Comment la data et l'IA peuvent-elles permettre de réduire l'usage de nos ressources naturelles, de préserver les écosystèmes et de favoriser le réemploi des matières premières et l'économie circulaire ?

### Types d'acteurs et de projets concernés par le TechSprint #2

Le TechSprint #2 est ouvert aux acteurs technologiques et sectoriels souhaitant accélérer le développement de solutions innovantes, déjà avancées au stade de « Proof of concept » (POC) ou de prototype et adressant l'un des 4 défis proposés. Un consortium projet doit être constitué pour rassembler l'ensemble des ressources nécessaires au développement du projet. Ce consortium réunira entreprise(s) innovante(s) experte(s) en Cloud/Data/IA/Cloud et acteur(s) sectoriel(s) représentatif(s) d'un secteur.

Les projets sont répartis en 2 catégories selon leur état de maturité et le besoin d'accompagnement :

- « **Jeunes pousses** » pour les solutions technologiques encore à l'état de preuve de concept (POC) et qui, à l'issue du TechSprint #2, passeront à l'étape de Produit minimum viable (MVP) ou seront proposées sous forme d'un pilote commercial au moins à un client ;

- « **Bambous** » pour les solutions technologiques au stade de pilote, MVP ou commercialisées qui, à l'issue du TechSprint #2 seront déployées à l'échelle sur d'autres clients et/ou sur d'autres fonctionnalités.

Le challenge se concentre sur les solutions Cloud/Data/IA que les institutions publiques ne peuvent pas adresser seules et vise à appuyer l'effort national de transition écologique tel que défini par France Nation Verte. **Les projets proposés doivent remplir les conditions suivantes :**

- fondés sur la Data et/ou l'IA ;
- à fort impact pour la transition écologique du pays et de son économie, avec des effets massifs sur l'adaptation, l'atténuation ou la décarbonation développés dans le cadre d'une approche collaborative multi-acteurs ;
- impliquant la collecte et le traitement de données privées ;
- nécessitant un cadre de confiance qui sécurise la mutualisation et l'échange de données ;
- s'inscrivant en appui ou en complémentarité aux infrastructures et référentiels socles de l'Etat.

### **Un challenge déployé en 2 temps**

Après la phase de candidature qui se terminera le 8 janvier 2024, le dispositif TechSprint #2 assurera ses missions de catalyseur et d'accélérateur au cours de 2 phases :

- **La phase Embarquement** permet durant 1 mois de structurer et renforcer les projets collaboratifs présélectionnés à travers un appui sur les data, le partenariat, la mesure de l'impact et la proposition de valeur.
- **La phase Tremplin** offre aux projets lauréats un accompagnement sur-mesure pendant 6 mois, centré sur la fiabilisation de la solution Data/IA et la maximisation de son impact écologique. Cet accompagnement mêlant expertises techniques et appuis opérationnels sera mis en œuvre par des entités du groupe Caisse des Dépôts et des partenaires de référence du TechSprint #2, comme HEC Paris, l'Institut Mines-Télécom ou l'ADEME.

Les projets sélectionnés bénéficieront à ce titre d'une subvention pour co-financer le programme de travail à mener sur ces 6 mois, afin de passer la solution à l'échelle. La subvention sera de 100 000 euros pour les lauréats de la catégorie « Jeunes Pousses » et 200 000 euros pour les lauréats de la catégorie « Bambous ».

**Catherine Mayenobe, directrice générale adjointe, directrice des opérations et du pilotage de la transformation opérationnelle de la Caisse des Dépôts, déclare :** « *Le succès de la 1<sup>e</sup> édition du challenge TechSprint engage le groupe Caisse des Dépôts et ses partenaires à porter encore plus loin leurs ambitions dans le cadre du TechSprint #2 lancé aujourd'hui. Contribuer à diffuser rapidement et largement des solutions numériques fiables et à impact sur la protection de notre environnement est essentiel pour accélérer la transformation écologique du pays, dans un cadre souverain. C'est une démarche résolument "éco-optimiste" que nous souhaitons encore amplifier dans les prochaines années.* »

### **Pour candidater et en savoir plus :**

<https://www.innoverpoumlatransitionecologique.fr/fr/challenges/techsprint>

---

### **À propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

### **Contact presse**

#### **Caisse des Dépôts**

Groupe Caisse des Dépôts – Alexis Nugues : [alexis.nugues@caissedesdepots.fr](mailto:alexis.nugues@caissedesdepots.fr) / 06 81 55 59 24

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)